

RÉSOLUTION

CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME RÉUNION DU CONSEIL DE MODULE
Tenue par vidéoconférence le 26 octobre 2018 à compter de 9 h, à la salle C-1306 du pavillon
Alexandre-Taché, campus Gatineau et à la salle J-2103 du campus Saint-Jérôme

174-MSS-261018-09

MISE À JOUR DE LA DIRECTIVE DE STAGE – ABSENTÉISME EN FORMATION PRATIQUE

CONSIDÉRANT l'importance des activités de stage clinique;

CONSIDÉRANT que lors de stages cliniques, plusieurs activités se réalisent en laboratoire;

CONSIDÉRANT que les activités en laboratoire liées aux stages cliniques font partie intégrante de la formation au *baccalauréat en sciences infirmières*;

CONSIDÉRANT les exigences universitaires envers les étudiants, particulièrement lors des stages cliniques;

CONSIDÉRANT que l'Université du Québec en Outaouais souhaite maintenir la qualité de ses programmes de *baccalauréat en sciences infirmières*;

CONSIDÉRANT l'importance de règles pour promouvoir l'équité parmi l'ensemble des stagiaires de notre établissement;

CONSIDÉRANT les coûts humains et financiers reliés à la reprise des jours d'absence lors d'activités en laboratoire et en milieu de stage;

CONSIDÉRANT les discussions en séance;

En conséquence,

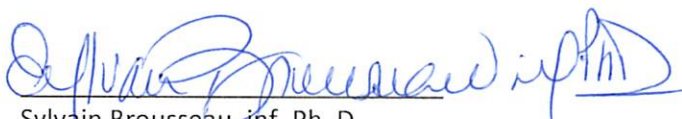
IL EST PROPOSÉ PAR : madame Martine Tremblay

APPUYÉE PAR : madame Amélie Desaulniers

ET RÉSOLU

De modifier la directive de stage sur l'absentéisme en formation pratique en y incluant les activités de laboratoire liées aux stages cliniques et que ladite directive soit effective immédiatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Sylvain Brousseau, inf. Ph. D

Module des sciences de la santé